

Orientation n°2 : Mission et ministère apostolique

« Par nature, l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire. »¹

Constat

Femmes et hommes, laïcs, diacres, prêtres et évêques, nous vivons la mission ensemble. Nous avons tant à raconter de cette pratique et de ses richesses. En partageant nos pratiques, en élaborant ces récits, nous nous laissons enseigner les uns les autres. Ils racontent comment nous nous laissons enseigner par d'autres, en nous laissant travailler par la Parole et par l'Esprit. Dans ces récits, nous reconnaissons l'expérience de Dieu ou de sa quête. Nous y puisons la certitude que c'est la mission qui nous rassemble. Nous pouvons témoigner que cela est source de joie.

Cette évidence de l'égalité baptismale, héritée de notre histoire et nourrie par nos pratiques, est corrélée à la conviction que l'Église est par nature missionnaire : elle est née de la mission confiée aux apôtres et aux communautés naissantes par le Crucifié-Ressuscité, de la part de son Père, dans le souffle de l'Esprit. Dès lors des questions peuvent traverser notre groupe : si nous sommes tous missionnaires ensemble, pourquoi des ministres ordonnés ? Ou bien, si nous reconnaissons la structuration ministérielle de l'Église, pourquoi des ministres ordonnés dans la forme exclusive que propose l'Église catholique aujourd'hui (évêques et prêtres hommes célibataires, diacres hommes) ?

La mission que nous vivons ensemble s'enrichit de la diversité et de la confrontation des altérités. Les ministères ordonnés confiés à quelques-uns sont le signe concret de cette altérité et de la gratuité de l'appel et de l'envoi. L'Église n'a pas son centre en elle-même : elle est convoquée, rassemblée et envoyée par le Christ, pour tous.

Cette manière d'envisager les ministères ordonnés est parfois contredite dans l'Église par des pratiques hiérarchiques abusives. Certaines ont conduit à des crimes aujourd'hui connus. Nous voulons sortir de ces impasses pour chercher comment être, aujourd'hui, de fidèles témoins de l'Évangile. Nous sommes tenus aussi de prendre en compte le changement de culture quant au rapport à l'autorité institutionnelle et à la conception de la liberté, de la dignité et de la responsabilité de chaque personne.

Proposition

Nous nous engageons à un travail de réflexion et de discernement sur l'articulation entre le ministère apostolique et la mission. Ce travail permettra d'envisager comment la MdF assume le ministère apostolique pour chacun de ses membres au sein des équipes. Il s'appuiera sur la conviction que l'Église est indissociablement :

¹ Ad Gentes §2

- tout entière missionnaire : les baptisés sont des sujets de foi adultes responsables du témoignage qu'ils donnent ;
- tout entière apostolique : fidèlement articulée au temps des apôtres et des premières communautés chrétiennes ;
- constitutivement synodale : les ministères, qu'ils soient ordonnés ou confiés à des laïcs, sont à penser en articulation avec l'ensemble du peuple de Dieu, responsable du témoignage de foi ;
- responsable et engagée dans la lutte contre tous les abus de pouvoir, à l'image du Christ qui a rejeté la tentation de dominer le monde ;
- pluri-ministérielle : il y a des ministres ordonnés (évêques, prêtres et diacres) et des ministres laïcs ;
- servante de la Parole dont elle témoigne et sacrement du salut, donc « ministérielle » au sein de l'humanité.

Mise en œuvre

2.1 En équipe, nous nous engageons, dans le cadre des retours de mission, à réfléchir sur le rôle et le sens des ministères ordonnés (évêques, prêtres, diacres) et des ministères laïcs et leur articulation pour la mission, en travaillant notamment la question des ministères ordonnés pour les femmes. Cette réflexion partira de l'expérience concrète des relations entre ministres ordonnés et laïcs engagés sur nos terrains missionnaires.

2.2 La Mission de France s'engage à discerner les charismes en son sein. Ce discernement conduira à réfléchir, en Eglise, la mise en œuvre de ministères laïcs au service de la mission.

2.3 L'Ecole pour la mission, telle que redéfinie dans l'orientation 1, mènera à bien un travail de réflexion et de discernement.

2.3.1 Elle le fera à partir de la collecte des retours de mission pour alimenter la réflexion des équipes et des régions. La relecture de la mission concrètement vécue ensemble par les baptisés, laïcs et ministres ordonnés, permettra de tirer des conséquences théologiques et pratiques quant à nos manières de comprendre et de vivre la mission.

2.3.2 Elle sera attentive à confronter les fruits de cette collecte avec les données de l'histoire, de la tradition, de la théologie pour essayer de repérer des interactions fécondes qui nourriront notre engagement missionnaire et la tradition vivante de l'Église. Elle s'efforcera de nouer des partenariats avec d'autres instances de l'Église (théologiques, pastorales...).

2.3.3 Avant la prochaine Assemblée générale, les fruits de cette recherche seront partagés à l'ensemble des membres et des équipes sous une forme à déterminer (publication, rencontre nationale ou régionale).

2.3.4 Les fruits de cette recherche donneront lieu à des propositions d'expérimentations soumises au CPLM, notamment dans le domaine liturgique, pour redécouvrir ou inventer des signes, gestes et paroles qui manifestent clairement l'articulation entre mission de tous et ministères de quelques-uns.

2.3.5 L'équipe épiscopale se saisira des fruits de ce travail pour relancer l'appel aux ministères ordonnés et à d'autres ministères laïcs à la Mission de France.